



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ,  
*en charge de la prévention*

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 1 986 / MSP

*Le Ministre*

Papeete, le 06 octobre 2021

**Séance de la session budgétaire  
de l'Assemblée de la Polynésie française  
Jeudi 07 octobre 2021**



-----  
**REPONSE**

**à la question orale présentée par Madame Virginie BRUANT  
Représentante du groupe TAPURA HUIRAATIRA  
à l'Assemblée de la Polynésie française**

**Objet** : La vaccination anti-covid

Madame la Représentante,

Tout d'abord, je vous remercie pour ce soutien aux équipes de la santé qui sont effectivement au front de cette lutte contre la covid-19 depuis plus d'un an et demi maintenant avec un pic épidémique dû au variant delta du virus du SARS-CoV-2 particulièrement difficile pour eux comme pour l'ensemble de la population.

Concernant le bilan de la vaccination contre la covid-19 à la date du 5 octobre 2021, voici les éléments clés de cette campagne de vaccination, après un bref rappel de la mise en œuvre de cette campagne et des dates clés correspondantes.

La campagne de vaccination a débuté le 18 janvier 2021 en Polynésie française, soit moins d'un mois après le début de la vaccination en France métropolitaine. Elle concernait lors de cette première phase les personnes âgées de plus de 75 ans. Elle a ensuite été étendue, dès le 1<sup>er</sup> mars 2021, aux personnes âgées de 60 ans et plus. La troisième phase a concerné toutes les personnes âgées d'au moins 18 ans. Puis, au mois de juin 2021, elle a été étendue aux mineurs âgés d'au moins 12 ans.

Ainsi, après un début de vaccination assez lent compte tenu de la priorisation sur les personnes âgées de plus de 75 ans et d'une ouverture progressive des centres de vaccination, elle a réellement commencé à prendre de l'ampleur à compter de l'ouverture en mars à toutes les personnes de plus de 18 ans.

Dans le courant du mois de juin, le développement du variant delta à l'international laissait entrevoir une probabilité forte d'importation de ce virus compte tenu de sa capacité de transmission beaucoup plus importante que le virus historique. Cette nouvelle donnée impliquant la nécessité d'un taux d'immunité collective plus important que pour le virus historique alors que le recours à la vaccination était insuffisant pour obtenir cette immunité collective, le Pays a ainsi fait de choix de proposer à votre assemblée une loi de pays portant obligation vaccinale pour certaines catégories de personnes et qui entrera en vigueur au 23 octobre 2021.

La configuration géographique de la Polynésie française ainsi que les conditions particulières de conservation et de transport des vaccins contre la COVID-19 ont amené l'autorité sanitaire à s'adapter et à diversifier les modalités d'accès à la vaccination de sa population. Depuis le début de la campagne vaccinale, le Pays a dû mettre en œuvre des moyens humains et financiers importants pour permettre un accès à la vaccination à la population.

Des centres de vaccination permanents ont été mis en place dans toutes les zones les plus fortement peuplées du territoire.

Ils sont actuellement au nombre de 44 et sont répartis sur l'ensemble des archipels de la Polynésie française :

- Archipel des Iles du vent : Tahiti (12 centres de vaccination pérenne) et Moorea (4 centres) ;
- Archipel des Iles sous le vent : au moins un centre de vaccination pérenne sur chaque île de l'archipel ;
- Archipel des Iles Australes : un centre de vaccination pérenne sur chaque île de l'archipel ;
- Archipel des Iles Marquises : un centre de vaccination pérenne sur Nuku Hiva, Ua Pou et Hiva Oa ;
- Archipel des Tuamotu : 15 atolls ont un centre de vaccination pérenne (Rangiroa : 2 centres, Makemo, Fakarava, Hao, Ahe, Anaa, Apataki, Arutua, Kaurura, Minihi, Napuka, Reao, Takapt, Takaroa et Tikehau) ;
- Archipel des Gambier : Un centre de vaccination à Rikitea

En majorité, ces centres sont ouverts en journée continue en horaire administrative. Les informations relatives à chaque centre sont accessibles sur le site internet de la direction de la santé

Toute personne souhaitant se faire vacciner peut donc se rendre dans l'un de ces centres sans rendez-vous, qu'il s'agisse d'une primo-injection ou d'une dose de rappel.

Afin de renforcer les possibilités d'accès à la vaccination de la population locale, des centres de vaccination éphémères sont mis en place chaque week-end sur différents sites déterminés en fonction des besoins de la population.

*A titre d'exemple, la liste des vaccinodromes depuis le 23/08/21 :*

- *Présidence : 28/08, 29/08, 04/09, 18/09, 23/09, 25/09*
- *Mamao : 28/8, 04/09, 11/08, 18/09, 25/09, 02/10*
- *Punaauia : 11/09*
- *Taravao : 28/08, 18/09*
- *Papara : 04/09*
- *Rangiroa (Avatoru et Tiputa) : 28/08*
- *Hao : 25/08*
- *Amanu : 09/09*

En complément, des centres de vaccination éphémères ont été ouverts dans les établissements scolaires afin de permettre aux élèves, aux professeurs et parents d'élèves d'accéder à la vaccination contre la covid-19.

Sur Tahiti et Moorea principalement, des équipes mobiles de vaccination ont également été constituées pour pouvoir vacciner les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer à domicile, dans certaines structures (maisons de retraite, centres d'accueil pour handicapés...) ou pour répondre aux besoins d'entreprises ou d'administrations. Les interventions des équipes mobiles se font soit à la demande des personnes ou entreprises, soit en fonction des besoins recensés par la direction de la santé. De nombreuses structures et entreprises se sont portées candidates pour ce dispositif de vaccination au plus près des personnes.

*A titre d'exemple, la liste des opérations mobiles menées depuis le 23/08/21 :*

- *Lieux de vie (personnes âgées à domicile, maisons de retraite, handicapés, centres psychiatriques)*
- *Entreprises : Mac Donalds, Banque de Tahiti, Banque de Polynésie, Tahiti Infos, Vodafone, SODIVA, SMALU, SOMATECH, GL Constructions, BOYER, Shell Vaa, Tikitea, Brasserie de Tahiti, Plastiserd,*
- *Services et Etablissements publics et Privés : ONATI, Flottille Administrative*
- *Institutions religieuses : Mission catholique*
- *Hôtel : Intercontinental, Hôtel de Brando Tetiaroa, Nukutepipi, St Régis à Bora Bora*
- *Université de Polynésie française*
- *Prisons : Tatutu (Papeari) et Nuutania (Faa'a)*
- *Magasins Carrefour : Punaauia, Arue, Faa'a et Taravao*
- *Brasserie de Tahiti (Punaaruu, Papeete et Arue)*
- *Les sans-abris (Cathédrale de Papeete)*
- *Groupe Maritime DEGAGE*
- *ADT Aéroport*
- *Compagnies aérienne Air Tahiti et ATN*
- *Direction de la Sécurité Publique*
- *Communes :*
  - *Commune de Punaauia : quartiers Vaiataha, Taapuna, Personnel Mairie*
  - *Commune de Faa'a : Police municipale, Sapeurs-Pompiers, Agents des services techniques, quartiers Oremu – Puurai et Teroma*
  - *Commune de Papeete : Personnel Mairie, Police municipale, Sapeurs-Pompiers, Agents des services techniques*
  - *Quartiers des Communes de :*
    - *Papeete (Titioro, Mission, Tipaerui, Taunoa, Lagon Bleu)*
    - *Pirae ( Hamuta, Quartier LAGARDE, Hippodrome)*
    - *Arue (Erima, Stade Léontieff)*
    - *Mahina ( Hiti Mahana, Fareroi, Tahaaraa)*
    - *Hitia'a O Te Ra (Papenuo, Tiarei, Mahaena et Hitia'a)*
    - *Papara (Quartiers)*
    - *Taravao (Teaputa)*
    - *Paea*
    - *Vairao*
    - *Papeari*

- *Personnel navigant : Aranui, Le Gauguin, Le Ponant, Tuhaa Pae, Dory*

Pour que les habitants des îles les plus isolées de la Polynésie française puissent avoir accès à la vaccination, des campagnes exceptionnelles de vaccination ont été organisées par la direction de la santé notamment les Iles Australes (Rapa, Raivavae et Rimatara), les Iles Marquises (Ua Huka, Tahuata, Fatu Hiva), ainsi que pour les Tuamotu-Gambier.

Pour ces derniers, des missions ont ainsi été mise en place dans les atolls non médicalisés des Tuamotu-Gambier notamment avec le concours des Forces Armées pour la première tournée, puis grâce à un aéronef privé affrété pour l'occasion par la Direction de la santé :

- 1<sup>ère</sup> tournée avec l'Armée (20/05 au 17/06): Hikueru, Faaite, Mataiva, Hao, Tatakoto, Tureia, Hereheretue, Tematangi, Vairaatea, Nukutavake, Vahitahi, Marokau, Tepoto nord, Raraka, Makatea, Pukarua, Katiu, Kauehi, Aratika, Niau, Raroia, Fangatau, Pukapuka, Fakahina ;
- 2<sup>ème</sup> tournée (23/09 au 12/10): Hao, Nukutavake, Tureia, Pukarua, Vahitahi, Niau, Kauehi, Aratika, Rangiroa, Mataiva, Katiu, Takume, Raroia, Hikueru, Tatakoto, Fangatau, Fakahina, Pukapuka, Makemo.

En terme de ressources humaines, et afin de garantir l'accès à la vaccination contre la covid-19 au plus grand nombre, en plus de l'offre de soins, la direction de la santé a effectué un recrutement exceptionnel de personnel médical et paramédical complémentaire pour augmenter le nombre de sites de vaccination sur la Polynésie française, et a développé des partenariats avec des professionnels de santé par le biais de convention pour augmenter le nombre d'effectifs dans les sites de vaccination (augmentation de l'offre et ouverture de centres le weekend).

Il est à noter la participation des Pompiers militaires de Brignolle en renfort des personnels pour la campagne de vaccination, ainsi que de la réserve sanitaire et autres bénévoles de France ainsi que de Nouvelle-Calédonie pour le renfort en soins qui a permis au Pays de poursuivre, dans le même temps, la prise en charge des patients pendant ce pic épidémique et la poursuite de la campagne de vaccination. Il convient de les remercier à nouveau pour leur aide précieuse.

En terme de communication, l'ensemble de la campagne de communication de la vaccination est mis à jour régulièrement sur le site internet de la direction de la santé, ainsi que sa page Facebook. Une communication est faite notamment quelques jours avant chaque vaccinodrome pour indiquer les lieux et horaires d'ouverture.

De nombreux autres supports de communication ont été créés également pour toucher un maximum de personnes et les informer régulièrement des heures d'ouverture, des localisations et de l'organisation des sites de vaccination sur Tahiti et ses îles.

L'ensemble des centres de vaccination de la Polynésie française permettent ainsi d'assurer une capacité de vaccination jusqu'à 18 700 injections / semaine. Ce pic a été atteint en semaine 34.

A ce jour, les chiffres clés de la vaccination sont les suivants :

- Plus de la moitié de la population totale est complètement vaccinée contre la covid (52%) ;
- Plus des deux tiers de la population de plus de 18 ans ont réalisé leur vaccination (67.1% ont un schéma vaccinal complet et 71.2% ont débuté leur schéma vaccinal ;

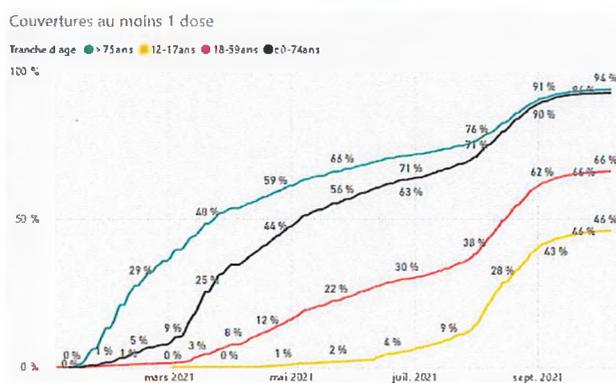
## Population

Personnes ayant reçu au moins une dose...	...dont personnes complètement vaccinées
<b>153 743</b>	<b>143 475</b>
en population totale	en population totale
<b>55,7 %</b>	<b>52,0 %</b>
en population > 12ans	en population > 12ans
<b>67,8 %</b>	<b>63,2 %</b>
en population > 18ans	en population > 18ans
<b>71,2 %</b>	<b>67,1 %</b>

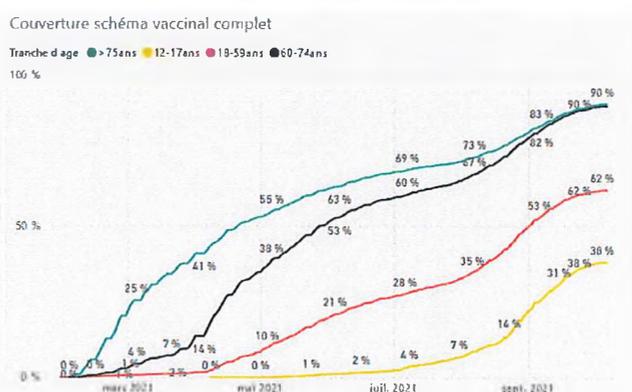
données à jour du 06/10/2021 03:38:36

- 94% des personnes de plus de 60 ans ont débuté la vaccination et 90% ont un schéma vaccinal complet ;
- 66% des personnes de 18 à 59 ans ont débuté la vaccination et 62% ont un schéma vaccinal complet ;
- 46 % des personnes de 12 à 17 ans ont débuté la vaccination et 38% ont un schéma vaccinal complet.

### Au moins 1 dose



### Vaccination complète



Je remercie ainsi la population de contribuer, par leur vaccination, à la lutte contre la covid sur le territoire, afin de protéger les personnes les plus fragiles à risque face au risque covid, à la préservation de l'accès aux soins pour tous en évitant de saturer nos hôpitaux, ainsi qu'au maintien de l'activité du Pays et donc le soutien de notre économie.

Toutefois, les taux de vaccination ne sont pas encore suffisants face à un variant extrêmement transmissible tel que le delta. Il faut ainsi poursuivre la vaccination et les gestes barrières.

J'invite ceux qui ont été atteints par la covid lors de ce pic épidémique au variant delta à venir terminer leur schéma vaccinal par une dose de vaccin dès le deuxième mois suivant leur covid.

Enfin, j'invite ceux qui hésitent encore à se faire vacciner à faire confiance aux chiffres qui sont constatés partout dans le monde :

- Les personnes hospitalisées sont en quasi majorité des personnes non vaccinées ;
- Les formes graves du covid sont plus fréquentes et plus graves que les effets secondaires du vaccin.

Le bénéfice de la vaccination contre la covid est supérieur aux risques encourus en cas de covid : ainsi la vaccination contre la covid est un traitement préventif efficace face au risque covid.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter en réponse à votre question.

Jacques RAYNAL